

Inscrire son enfant en 6^{ème} au collège Saint-Bruno pour la rentrée 2024

Du 01/09/2023



Mon enfant est en CM2,

Je le préinscris :

depuis le site internet du collège

ou en flashant ce code



Aucune priorité n'est accordée sur la date de saisie de la préinscription.

Au 31/12/2023

--- Date de fin des préinscriptions

Du 01/01/2024



Etude* de chaque dossier par la direction du collège. Des rendez-vous d'inscription peuvent être organisés.

Les rendez-vous d'inscription sont **facultatifs** pour :

- Les familles des élèves scolarisés dans une école privée Catholique et connaissant donc déjà le projet de l'Enseignement Catholique
- Les familles dont un aîné a été scolarisé au collège St Bruno, M Loullier, chef d'établissement, ou Mme Lefranc, adjointe de direction, se tiennent néanmoins à leur disposition si elles le souhaitent.

(Secrétariat du collège : 04 74 97 10 02)

Les rendez-vous d'inscription sont **obligatoires** pour :

- Les familles dont l'enfant est actuellement scolarisé dans une école publique et n'ayant pas eu d'aîné scolarisé au collège St Bruno. **Le collège les contactera après étude du dossier de l'élève.**

Au 10/03/2024

Le 11/03/2024 : Envoi des réponses aux familles concernant l'acceptation de l'enfant en 6^{ème}.

Une liste d'attente est dressée en cas de désistement.

Du 11/03/2024



Si mon enfant est accepté, je complète le dossier d'inscription définitif envoyé par le collège.

Dossier à envoyer avant le 14/04/2024 pour validation de l'inscription.

Au 14/04/2024

* Le collège Saint-Bruno accueille tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance. Cependant, le collège Saint Bruno ayant de nombreuses demandes d'inscription et un nombre de places limité, certains élèves peuvent bénéficier d'une priorité d'inscription en 6^{ème} (élèves inscrits dans une école privée Catholique, élèves dont le grand frère ou la grande sœur sont élèves au collège St-Bruno).